



Gouvernance au Togo

Kanka-Malick Natchaba revient sur les 100 jours du gouvernement Tomégah-Dogbé

Il y a quelques semaines, le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé a exposé devant les Togolais le bilan de ses 100 jours à la tête du gouvernement. Vendredi dernier ...



PAGE 3

MEDIAS



Rentrée 2021 UPF-Togo

Le nouveau code de la presse passé au crible par un panel de haut niveau

La section togolaise de l'Union de la presse francophone (UPF-Togo) a organisé vendredi dernier à Lomé, un panel de haut niveau sur le thème : «Togo : les spécificités du nouveau code de la presse». L'activité se situe dans le cadre de la rentrée ...

PAGE 11

ART & CULTURE



Cinéma / Mission cinéma caraïbe

Des cinéastes togolais qui surprennent !

L'association Mission Cinéma Caraïbe s'inscrit durablement dans l'éducation à l'image pour la jeunesse. Suite à la 2^{ème} compétition de films courts métrages, fiction et documentaire organisée par cette association, tenue du 21 au 28 janvier en France, deux films togolais ont été primés. Notamment, ...

PAGE 9

Participation des Éperviers A' au CHAN

Entre fierté, désillusion, déception et regrets

Pour la première de son histoire, le Togo s'est qualifié pour le Championnat d'Afrique des nations (CHAN) 2020 ...

PAGE 10



Lutte contre la Covid-19 / Rapport Lowy Institute

La gestion rigoureuse de la pandémie au Togo reconnue

Il y a quelques mois, nous écrivions dans un article qu'en matière de gestion de la pandémie de Covid-19, le Togo faisait mieux que la plupart des pays d'Afrique de l'ouest et sur le reste du continent. Plusieurs mois après, notre pays a maintenu cette bonne dynamique. Selon un rapport du Lowy Institute, le Togo fait partie des meilleurs, non seulement en Afrique, mais aussi dans le monde.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Vaccins-Covid-19 : le Conseil scientifique initie un début de communication rassurante

Dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, il est prévu une campagne de vaccination dans le monde entier. Mais, le sentiment antivaccin qui s'est installé même dans les pays occidentaux où ces vaccins ont été élaborés, gagne aussi les pays africains dont le Togo. Face à la presse jeudi dernier, le Conseil scientifique et ses partenaires ont donné des éléments de langage pouvant rassurer les uns et les autres. Mais, cela ne doit pas s'arrêter là. Les barrières qui se sont érigées au fil des mois sont très solides.

Le professeur Didier Ekouévi, président du Conseil scientifique et ses huit autres collègues dont le professeur agrégé Komi Adjoh, le professeur Anoumou Dagnra, le professeur Edem Goeh-Akoue, le docteur Yem-Bla Kao, le docteur Innocent Kpeto, le docteur Assimawè Pana, le professeur Mounerou Salou et le professeur Majesté Ihou Wateba, se sont prêtés à un exercice très laborieux.

Et cela se justifie parfaitement, si l'on tient compte du fait que les plus folles rumeurs ...

PAGE 3

Agriculture

80 sites seront aménagés pour la campagne agricole 2021-2022

Selon le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (Mifa S.A), 80 sites seront aménagés dans le cadre de la campagne agricole 2021-2022. L'objectif est d'accompagner les producteurs.



PAGE 5



SOMMAIRE

RDC / Démission du PM Sylvestre Ilunga
Les raisons profondes d'une censure «achetée»



P 4

Finance
Ecobank Togo accorde un soutien d'environ 150 millions
FCFA aux jeunes entrepreneurs



P 5

Ingénierie
Marius Bagny réélu président du Conseil d'administration
de l'APD-ENSI



P 11

Promotion des bénéficiaires des produits FNFI

Les témoignages du Groupement Ama

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des produits FNFI", Togo Matin vous conduit à Kara dans la préfecture de la kozah, pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages du "Groupement Ama" qui a obtenu le crédit Agrisef du FNFI et s'est lancé aujourd'hui dans la commercialisation de céréales.

Le produit Accès des Agriculteurs aux Services Financiers (Agrisef) est un produit destiné aux petits exploitants agricoles qui veulent exercer une activité en rapport avec l'agriculture, l'élevage, la pêche ou la transformation. Chacun dans son activité autrefois, les membres du «Groupement Ama» ont décidé de fédérer leurs énergies pour passer à échelle leurs activités agricoles. Il fallait pour cela trouver un léger coup de pouce financier pour leur permettre de pouvoir démarrer une activité à plus grande échelle.

« Seul on va vite, mais ensemble on va plus loin, dit le dicton. Nous avons pensé que si nous mettons ensemble nos énergies, nous pourrions agrandir nos superficies cultivables et avoir des productions plus importantes à vendre. Ainsi, nous sommes un groupe de 10 personnes qui étions certes dans l'agriculture, mais avec des productions différentes. Nous avons alors décidé de

nous mettre ensemble et nous sommes allés prendre des informations relatives au crédit AGRISEF du FNFI auprès de PROMOFINANCE, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI. Après avoir obtenu toutes les informations relatives au produit, comme nous étions déjà en groupe solidaires, nous avons accepté de suivre la formation en gestion de crédit...C'est justement après cette formation que nous avons obtenu chacun un crédit de 100.000 FCFA qui nous a permis ensemble pour notre groupe solidaire de commencer à exploiter nos superficies cultivables. Aujourd'hui, comme vous le voyez, nous commercialisons des céréales, notamment le maïs, le mil, le sorgho, mais également les cossettes. Nous vendons ce que nous produisons et nous écoupons en gros et en détail», indiquent les membres du groupement. L'expérience réussie du groupement Ama démontre qu'on peut également décider de se mettre en



Membres du Groupement Ama

groupe pour exercer une activité génératrice de revenus et réussir à gagner le pari de son devenir. Aujourd'hui, le groupement ne rate aucun forum agricole, occasion pour lui de mettre ses productions sous les feux de la rampe, mais également partager son expérience avec les autres.

« Grâce à notre savoir-faire et à notre expérience, nous sommes souvent invités aux rencontres du monde agricole. Il Ya quelques semaines, nous étions invités à la foire agricole organisée en marge de la onzième édition du Forum National du Paysan

Togolais. C'était une très belle occasion pour nous, non seulement pour écouler nos productions, mais également pour voir quelles opportunités on peut encore avoir pour passer à échelle nos activités », poursuivent-ils. Justement, en parlant d'opportunités à saisir, le groupement Ama ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Il entend rembourser à temps le crédit AGRISEF, obtenir le PAS AGRISEF, puis qui sais un jour obtenir un crédit encore plus conséquent pour aller de l'avant. «Nous comptons très prochainement, une fois

que nous aurons accès à d'autres cycles de crédit pour commencer à faire de la transformation. Nous pensons, pour commencer, essayer avec la transformation du sorgho en plusieurs dérivés. Nous verrons quelle appréciation le public en fera et si l'expérience est concluante, nous allons l'étendre à d'autres céréales issues de nos productions. Nous sommes plus que convaincu que l'agriculture est un secteur d'activité très porteur et on peut gagner sa vie en exerçant ce métier avec passion», concluent les membres du groupement.

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Atipoe Edem Kodjo
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCY
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... circulent autour des vaccins-Covid-19, menaçant de faire échouer la prochaine campagne de vaccination. Or les autorités comptent beaucoup sur leur inoculation pour venir à bout de cette pandémie. Et selon les spécialistes, il faut pouvoir vacciner au moins 60% de la population d'un pays afin de bénéficier d'une immunité collective. C'est donc un vrai défi pour le ministère de la Santé, la coordination en

charge de la riposte, le Conseil scientifique, les gouvernants et tous les autres acteurs impliqués dans cette lutte. Pour rassurer, le professeur Didier Ekouévi et sa suite affirment que le Togo choisira les vaccins des laboratoires homologués par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il s'agit des vaccins Pfizer et Biontech, Moderna (vaccins américain), AstraZeneca (vaccins britannique). « Tous les vaccins disponibles par

l'OMS seront sécurisés », a renchéri Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo, représentante-résidente de l'OMS au Togo. Selon le Dr innocent Kpeto, « le vaccin qui va arriver au Togo va suivre un processus rigoureux, comme tous les autres produits ». Il est question d'un circuit assez sécurisé par lequel notre pays a toujours fait l'acquisition des produits que distribue ensuite la Centrale d'achat des médicaments essentiels et

génériques (Cameg). « C'est vrai que la Covid-19 a forcé l'élaboration rapide des vaccins, mais, on n'est pas passé à coté des normes et procédures habituels », ajoute le Dr Kpéto. Le professeur Didier Ekouévi réaffirme que ce sont les vaccins qui sont homologués et dont les données scientifiques sont disponibles, qui seront choisis pour les populations togolaises. Qu'en est-il alors à présent

de la disponibilité du vaccin ? Il y a actuellement une « guerre du vaccin » au niveau international. Là encore, l'OMS-Togo rassure. « L'Afrique ne sera pas laissée pour compte », déclare le Dr Fatoumata Binta Didiane Diallo. Elle nous informe qu'avec l'Union africaine, il y a plus de 200 millions de vaccins garantis, sans oublier l'initiative Covax de l'OMS à l'endroit des pays en développement.

Edem Dadzie

Lutte contre la Covid-19 / Rapport Lowy Institute

La gestion rigoureuse de la pandémie au Togo reconnue

Il y a quelques mois, nous écrivions dans un article qu'en matière de gestion de la pandémie de Covid-19, le Togo faisait mieux que la plupart des pays d'Afrique de l'ouest et sur le reste du continent. Plusieurs mois après, notre pays a maintenu cette bonne dynamique. Selon un rapport du Lowy Institute, le Togo fait partie des meilleurs, non seulement en Afrique, mais aussi dans le monde.

L'évaluation a porté sur 98 pays et a pris en compte les indicateurs comme le nombre de cas confirmés, de décès par million d'habitants et le nombre de tests effectués sur mille habitants dans les 36 semaines suivant le 100e cas enregistré. Le Togo totalise 72,8 points. Il occupe par conséquent le deuxième rang derrière le Rwanda et la quinzième place sur le plan mondial.

Le Togo fait mieux que beaucoup de pays dont de grandes puissances occidentales et asiatiques. Contrairement à certains dirigeants, le chef de l'Etat togolais et son gouvernement n'ont pas du tout minimisé la menace même si le continent africain semble échapper un peu à l'emprise du mal. Mais, comment serait la situation si des mesures draconiennes n'avaient pas



Le président de la République togolaise, Faure Gnassingbé

été prises dès l'annonce du premier cas ? A ce jour, même sous les critiques, des mesures restrictives sont

toujours prises lorsqu'une zone devient un cluster. Et les résultats sont là. L'on assiste par contre à un relâchement,

ce qui a poussé le Conseil scientifique à rencontrer la presse jeudi dernier. Le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé appelle aussi à la remobilisation. « Notre pays connaît une recrudescence des cas de contamination à la Covid-19 depuis quelques semaines. Nous observons malheureusement un relâchement dans le respect des gestes barrières. Je nous invite à ne pas prendre le risque de nous exposer au virus », a écrit la cheffe du gouvernement sur sa page facebook, en rappelant les mesures barrières.

Edem

Présidentielle de 2020

Et si Agbéyomé Messan Kodjo tournait définitivement la page ?

Cela fera bientôt un an que le Togo a connu une élection présidentielle. Le président de la République Faure Gnassingbé a été élu à une majorité écrasante. Malgré cela, le candidat de la Dynamique monseigneur Kpodzro (DMK), l'ancien Premier ministre Agbéyomé Messan Kodjo, par ailleurs, président du Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD), continue de réclamer une victoire qui lui aurait été volée.

Ce qui est notable, c'est que le « président démocratiquement élu » n'a pas jusqu'alors apporté les preuves de sa prétendue victoire. Les arguments envoyés à la Cour constitutionnelle n'ont pas fait le poids. Au sein de l'opinion, certaines personnes s'attendaient à ce que le candidat malheureux et ses amis de la DMK publient dans les médias ou sur les réseaux sociaux, les preuves irréfutables dont ils disposeraient. Ce n'est malheureusement pas le cas à ce jour. Et pourtant, dans le camp du président du « champ de maïs », l'on continue de parler de victoire. « Le vent de la l'alternance, de la liberté, de la justice et de la prospérité partagée s'est levé le 22 février 2020

sur le Togo et va bientôt se transformer en une tempête de la libération nationale. Gloire à Dieu car cette année signera un nouveau départ pour le peuple togolais », a écrit le Dr Agbéyomé Messan Kodjo sur son compte twitter vendredi dernier. Cela donne l'impression d'être du déjà entendu. N'est-on pas en train de tomber dans la démagogie ? Qu'est-ce que les prophéties de malheurs n'ont pas annoncé avant la fin de l'année 2020 ? Et pourtant... Il est peut-être temps pour le Dr Kodjo de tourner la page et d'envisager autre chose pour le futur. Peut-être essayer de rebondir lors des futures élections ? En tout cas, le ministre Payadowa Boukpepsi lui a déjà tendu la perche.

Dadzie

Gouvernance au Togo

Kanka-Malick Natchaba revient sur les 100 jours du gouvernement Tomégah-Dogbé

Il y a quelques semaines, le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé a exposé devant les Togolais le bilan de ses 100 jours à la tête du gouvernement. Vendredi dernier, à l'occasion d'un Facebook live, le secrétaire général du gouvernement, le ministre Kanka-Malick Nantchaba est revenu largement sur les points positifs de ces trois premiers mois de gouvernance, mais aussi, les défis à relever.

Selon monsieur Natchaba, c'est grâce à la cohérence, la synergie, à l'esprit d'équipe et à une collaboration dynamique avec les élus de la nation que de bons résultats ont été obtenus pendant ces premiers mois du gouvernement Tomégah-Dogbé. On peut citer l'adoption du projet de loi portant code du travail, le projet de loi de programmation militaire, le projet de loi des finances exercice 2021 etc... sans oublier l'adhésion de notre pays à plusieurs conventions. Le ministre secrétaire général du gouvernement remercie aussi les Togolais dans leur ensemble pour la franche collaboration, mais aussi la patience dont ils doivent d'ailleurs continuer à faire preuve. Il faut relever que c'est suite à des plaintes des populations relayées par les médias, que certains chantiers ont connu une accélération. Kanka-Malick



Kanka-Malick Natchaba

Natchaba affirme que « les bases ont été jetées durant les 100 premiers jours pour aller plus loin ». Il relève par ailleurs que « dans un contexte de nouveau mandat et surtout de Covid-19, il y a une accélération du rythme dans le travail gouvernemental ». Dans cette optique, plusieurs

projets sont en cours et connaîtront un dénouement rapide dans les mois à venir. Il y a par exemple la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) dont les travaux sont très avancés selon le secrétaire général du gouvernement.

La rédaction

RDC / Démission du PM Sylvestre Ilunga

Les raisons profondes d'une censure «achetée»

Dans la grande salle du Palais du Peuple où s'est tenu le premier désaveu de l'histoire politique du pays mercredi 27 janvier 2021 dernier, l'atmosphère était plutôt calme. Un score sans appel de 367 voix pour la motion de censure pour 10 votes contre est évocateur d'un vote qui s'est exprimé presque comme un cri de soupir à l'encontre de Sylvestre Ilunga, le Premier ministre de Félix Tshisekedi, nommé 9 mois après son investiture. Celui qui faisait consensus autour de sa nomination à ce poste en mai 2019, quitte la Primature, par l'entremise d'une motion de censure postée par un Parlement pourtant acquis à son parti, le FCC de Joseph Kabila. Qu'est-ce qui explique ce retournement de situation, alors que plusieurs indicateurs prédisaient déjà de l'échec de l'initiative ?



Sylvestre Ilunga et Félix Tshisekedi

C'est désormais un président en marche pour son « émancipation » peut-on s'accorder à reconnaître. « Obligé » de gouverner avec l'approbation implicite de l'ancien président Joseph Kabila qui s'était assuré de conserver le droit de regard dans presque toutes les grandes décisions, le président Félix

Tshisekedi a su reprendre progressivement la main. Grâce à des nominations au sein de l'armée et à des postes stratégiques du pouvoir, le nouveau président peut désormais « prendre son envol », sortant ainsi d'une sorte de curatelle vis-à-vis de son aîné Joseph Kabila. Pour y arriver, il a fallu taper des pieds dans le

poulailler FCC. Le mercredi 27 janvier dernier a été le jour fatidique où Félix Tshisekedi confirme le retournement de la situation en sa faveur. Plus de 200 députés FCC basculent pour lui, sous la coupole d'un « contrat » qui s'appelle « Union sacrée de la Nation ». Avec ce nouveau contrat proposé, les députés FCC

n'ont vite fait que d'évaluer leur chance de garder leurs privilèges actuels. Et le choix était évident car, il planait aussi sur eux, la menace du président de dissoudre le Parlement. « Et comme beaucoup de ces députés n'avaient pas de garanties qu'ils pourraient être réélus s'il y avait des élections anticipées, alors ils ont décidé de changer de camp. Mais il y a aussi cette volonté de préserver certains intérêts personnels pour certains », explique Trésor Kibangula, analyste au Groupe d'études sur le Congo (GEC), au micro de Christophe Boisbouvier. En dehors de ce péril imminent pour ces pro-Kabila qui ont basculé dans l'autre camp, il y a aussi le fait que la confiance en leur mentor Kabila s'est beaucoup érodée. Depuis quelque temps, Joseph Kabila semble de plus en plus fragilisé par les batailles politiques perdues face à Tshisekedi, notamment

au sujet du consensus sur les nominations au sein de l'armée et des services de sécurité. Il y a eu des derniers épisodes en 2020, cette histoire de nomination des trois juges constitutionnels sans l'accord de Joseph Kabila. « (...) à un moment donné, les lieutenants de Joseph Kabila ont commencé à se dire que, peut-être, leur autorité morale (Joseph Kabila) n'avait plus assez d'influence pour les protéger. Alors ces gens-là ont décidé de tourner le dos à leur mentor », indique Trésor Kibangula. La tactique aurait été payante pour le président Tshisekedi qui peut désormais compter sur une forte majorité de plus de 391 députés pour former son prochain gouvernement. Mais il faudra composer aussi avec le nouveau rapport de force qui a changé de camp. Car dans cette « union sacrée » de la Nation, on retrouve les opposants comme Jean-Pierre Bemba et Moïse Katumbi qui ont accepté de rejoindre cette nouvelle alliance, mais avec leurs ambitions, leurs objectifs qui ne sont pas forcément ceux de l'initiateur de ce pacte.

Alexandre Wémima

Etats-Unis / Donald Trump

Plusieurs avocats jettent l'éponge

Plusieurs des avocats de l'ex-président américain Donald Trump ont renoncé à le défendre à quelques jours de son procès en destitution, ont rapporté hier samedi la chaîne CNN et d'autres médias américains. En toile de fond, des divergences de stratégie sur la défense de l'ancien président américain.



Donald Trump

Ils sont cinq avocats à avoir jeté l'éponge. Et parmi eux, deux avocats

pressentis pour diriger l'équipe d'avocats du milliardaire new-yorkais,

Butch Bowers et Deborah Barbier, selon les médias américains. Rappelons que le procès de Donald Trump pour « incitation à l'insurrection », après l'occupation du Capitole le 6 janvier par des partisans de l'ex-président, doit débuter le 9 février. Ces tensions ont pour origine des dissensions sur les choix tactiques divergents de l'ancien président et de ses avocats. Donald Trump souhaitait que ses avocats continuent à plaider la thèse d'une fraude massive lors de l'élection présidentielle, qui a conduit à la victoire de Joe Biden, plutôt que de se concentrer sur la légalité de poursuites à l'égard d'un président n'étant plus en fonctions,

a précisé CNN. Donald Trump serait allé jusqu'à affirmer que son cas était de toute façon très simple et qu'il pouvait se défendre lui-même.

L'avocat personnel de l'ancien président Rudolph Giuliani a, lui, fait savoir haut et fort qu'il était prêt à défendre son client pour ce deuxième procès en destitution. Mais il pourrait lui même être cité en tant que témoin, il s'est adressé à des partisans de Donald Trump le jour de leur incursion dans le Capitole.

« Nous avons beaucoup travaillé, mais nous n'avons pas encore pris une décision définitive quant à notre équipe légale, nous le ferons bientôt », a affirmé sur Twitter Jason Miller, conseiller de Donald Trump, en réponse à ces informations de presse. Il doit s'ouvrir le 9

février prochain mais avec seulement cinq sénateurs républicains prêts à se joindre aux 50 sénateurs démocrates pour considérer que le procès doit avoir lieu, la majorité des deux-tiers requise pour aller de l'avant, soit 67 sénateurs, ne sera probablement pas atteinte, précise l'Agence France presse. Il faudrait que dix-sept républicains se rangent aux côtés des démocrates pour que Donald Trump soit condamné à l'issue de ce procès, rappelait notre correspondante à Washington Anne Corpet.

Le vote d'une motion de censure, moins sévère, requiert, elle, le vote d'au moins dix sénateurs républicains pour avoir une chance d'être adoptée, ce que certains estiment en revanche envisageable.

Rfi.fr

Finance

Ecobank Togo accorde un soutien d'environ 150 millions FCFA aux jeunes entrepreneurs

Le groupe bancaire panafricain Ecobank, à travers sa filiale togolaise appuie les jeunes entrepreneurs togolais. L'institution a signé le vendredi 28 janvier à la primature à Lomé, une convention de partenariat avec le ministère du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes.



Echange de documents entre les officiels

Cet appui d'Ecobank Togo vise à accompagner le gouvernement dans sa dynamique de soutenir les jeunes entrepreneurs.

Il s'agira pour la banque d'accompagner les jeunes entrepreneurs dont les projets sont portés par le Fonds d'appui aux initiatives

économiques des jeunes (Faiej).

L'accompagnement d'Ecobank Togo se fera à travers un concours

financier d'environ 150 millions FCFA. « Notre ambition n'est pas seulement d'offrir des concours financiers aux jeunes entrepreneurs mais c'est aussi d'essayer de voir dans quelle mesure on peut leur donner un accompagnement technique. On peut leur donner la sensibilisation et la formation nécessaire pour que leurs projets deviennent des projets pérennes et contribuent à la création de richesses puisque c'est ce qui contribuera aussi à l'amélioration du bien-être des populations togolaises », a indiqué le directeur général d'Ecobank Togo Souleymane Touré. Les jeunes et femmes entrepreneurs des projets porteurs pourront bénéficier des financements bancaires pour la croissance de leurs initiatives.

«La présente convention permettra de poser les

bases d'une collaboration entre Ecobank Togo et le ministère en charge de la jeunesse à travers le Faiej. Elle permettra également de mettre en œuvre un programme favorisant l'accès au crédit des jeunes à des conditions attractives tout en intégrant les conditions avantageuses du programme "Ellever" du groupe Ecobank » a précisé la ministre du Développement à la base, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Myriam Dossou-d'Almeida.

Le programme Ellever d'Ecobank vise à accompagner les femmes entrepreneurs africaines. L'initiative leur permet de bénéficier des prêts à des taux d'intérêt favorables et des services à valeur ajoutée comme des formations et des opportunités de réseautage.

Félix Tagba

Agriculture

80 sites seront aménagés pour la campagne agricole 2021-2022

Selon le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (Mifa S.A), 80 sites seront aménagés dans le cadre de la campagne agricole 2021-2022. L'objectif est d'accompagner les producteurs.

Il s'agira d'organiser les producteurs et de mettre à leur disposition des domaines aménagés communément appelés Zones d'aménagement agricoles planifiées (Zaap) pour une exploitation mutualisée.

Selon le Mifa S.A., ce mode d'exploitation agricole moderne réunit sur un seul et même site différents blocs pour la production des cultures vivrières, le maraîchage, la production d'arbres fruitiers, l'élevage et la pisciculture. Il met également en jeu la mécanisation, la vulgarisation des intrants et l'irrigation à partir d'une retenue d'eau aménagée sur le site. Tout ceci dans un cadre coopératif qui permet aux producteurs de bénéficier de meilleures conditions de production et d'augmenter les rendements pour garantir davantage la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population.

Dans le cadre de la campagne agricole 2021-2022, il est prévu l'installation de plus

de 38 sites aménagés et de 80 Zaap sur toute l'étendue du territoire. L'aménagement des 80 Zones d'aménagement agricoles planifiées a déjà commencé. Ces zones seront aménagées sur une superficie totale de 8 000 ha, à raison de 100 ha par site.

Les travaux d'identification de terres auprès des collectivités locales, les levés topographiques, l'organisation des producteurs se poursuivent. Sur l'ensemble des 80 ZAAP, il est prévu 24 dans les Savanes, 24 dans la Kara, 5 dans la Centrale, 11 dans les Plateaux et 16 dans la Maritime, explique le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques.

L'initiative permettra au gouvernement d'améliorer les conditions de vie des ménages ruraux et de créer des emplois.

L'objectif du gouvernement est d'aménager à terme 400 Zones d'aménagement



Un tracteur en activité

agricoles planifiées sur toute l'étendue du territoire, à raison d'une Zaap par canton. Les activités sur ces Zaap permettront la mise en place des unités de transformation des produits agricoles. Les producteurs seront également accompagnés dans la recherche de débouchés.

Le Mifa S.A. souligne que le développement des infrastructures de soutien à la production à travers l'aménagement des pistes rurales en cours à travers le pays vise à mieux connecter les zones de production aux marchés et faciliter la commercialisation des

produits agricoles.

Ces actions s'inscrivent dans la feuille de route du gouvernement (2020-2025) constituée de 36 projets et réformes prioritaires. Cette feuille de route a pour objectif d'améliorer la productivité et les rendements agricoles. « La vision du chef de l'Etat pour le quinquennat 2020-2025 est de faire de l'agriculture togolaise un secteur productif, à haute valeur ajoutée, moteur de valeur économique des agriculteurs et de croissance du pays. Une vision traduite dans la feuille de route assignée par le

gouvernement au ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement rural...», indique le Mifa.

Ces actions permettront aussi de contribuer à la transformation du secteur agricole togolais. L'agriculture occupe une place de choix dans cette feuille de route. L'objectif est de faire de l'agriculture un secteur de croissance et pourvoyeur d'emplois. Le secteur représente plus de 40% du PIB et occupe près de 65 % de la population active.

Félix T.

Elimination de la filariose lymphatique au Togo

Adieu éléphantiasis, et après ?

La résolution WHA50.29 de l'Assemblée mondiale de la Santé, le Programme mondial pour l'élimination de la filariose lymphatique (GPELF) et la feuille de route de l'OMS pour la lutte contre les Maladies tropicales négligées (MTN) encouragent, tous trois, les États membres à éliminer la filariose lymphatique en tant que problème de santé publique à l'horizon 2020. L'année cible passée, certains pays n'ont pas encore atteint l'objectif. Ce n'est pas le cas du Togo qui, déjà en 2017 recevait les compliments de l'Organisation mondiale. Que retenir de l'expérience Togo ?



Dr Kwamy Togbey, Coordonnateur du PNMTN Togo

« Il s'agit là d'une réalisation vraiment remarquable du point de vue de la santé publique. En éliminant cette maladie débilitante, le pays a aussi fait tomber une cause majeure de pauvreté dans les oubliettes de l'histoire », voilà comme jubilait en 2017 Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique à l'annonce de l'élimination de la filariose lymphatique (FL) au Togo. De 08 districts sanitaires endémiques détectés sur les 40 qu'il comptait en 1998, le pays est arrivé en 2017 à supprimer la FL dans la liste de ses problèmes de santé publique devenant ainsi le premier pays sur le continent noir à venir à bout de cette maladie.

Bonnes pratiques

Il aura fallu presque deux décennies au Togo pour venir à bout de la FL. Sa belle performance, le Togo la doit à une stratégie consistant essentiellement en 5 points. Dr Kwamy Togbey, coordonnateur du programme national des maladies tropicales négligées (PNMTN) énumère au rang des mesures prises « l'adoption des recommandations de l'OMS dans la politique du ministère de la santé ; le traitement de masse à base communautaire en utilisant la stratégie du porte-à-porte par les agents de santé communautaire (ASC) ; le monitoring du traitement de masse par village ». Il ajoute,

« Après le traitement de masse, une évaluation rapide se faisait dans les villages couverts en vue de jauger rapidement la couverture géographique du traitement de masse, ce qui permettait de faire en même temps un rattrapage dans les villages où toute la cible n'a pas été couverte. Aussi, étant donné que c'est le moustique qui transmet le parasite responsable de la filariose lymphatique, la distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticides par le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) a contribué à la lutte contre cette maladie (filariose) ».

Selon le PNMTN, le Togo a utilisé, comme le recommande l'OMS, une combinaison d'albendazole et d'ivermectine contre la filariose lymphatique pour les traitements de masse sur une période de 5 à 9 ans selon les districts. Les différents programmes de lutte contre le paludisme (avec l'utilisation des moustiquaires imprégnées), contre l'onchocercose (avec l'administration de l'ivermectine), et contre les vers intestinaux (avec l'administration de l'albendazole) ont également contribué à la réussite du Togo dans son bras de fer avec la FL.

Il faut souligner aussi que le nombre relativement petit des districts endémiques à la FL a concouru à l'élimination de

la maladie. Mention spéciale également aux différents hommes et femmes, acteurs du secteur de la santé qui ont favorisé la réduction de la prévalence de la maladie en dessous du seuil d'élimination.

La marche aura été tout de même difficile. Au nombre des difficultés rencontrées, le coordonnateur du PNMTN relève « le retard dans la collecte des données dans certains districts et une insuffisance de directives à chaque étape à franchir - peu de directives existaient au moment où le Togo atteignait chacune des étapes programmatiques - ». Il mentionne également le manque de ressources financières après l'élimination, lesquelles ressources peuvent aider à la pérennisation des acquis. « Nous déplorons surtout la difficulté de mobilisation de fonds une fois l'élimination atteinte : il y a une baisse d'intérêt des partenaires à appuyer le pays dans la prise en charge de la morbidité de la maladie une fois que l'élimination est déclarée surtout en l'absence de directives », explicite-t-il.

Et après ?

Aujourd'hui, il est important de ne pas baisser la garde, bien au contraire. Et le PNMTN a bien compris cela. « Aucun des pays voisins directs du Togo n'a encore éliminé la filariose lymphatique à ce jour. Certes, des progrès ont été faits de leur part pour aller vers cette élimination. Mais avec les mouvements migratoires de populations qui existent entre nos pays, nous pouvons donc comprendre que le risque de résurgence existe bel et bien tant que les autres pays n'auront pas encore atteint l'élimination », insiste Dr Kwamy Togbey avant de poursuivre, « Le Togo a déjà fait une enquête dans les groupes de migrants pour s'assurer que la maladie a été effectivement éliminée. La surveillance post-validation de cette élimination se poursuit pour détecter à temps tout cas possible de la maladie dans la communauté et ainsi prendre les dispositions nécessaires pour éviter toute éventuelle résurgence de la maladie ».

Le suivi des personnes gardant des séquelles de la FL est l'autre bataille importante à relever. Acteurs étatiques et privés se relaient, lors des opérations chirurgicales foraines, pour soulager les personnes gardant les séquelles de la maladie mais démunies au point de ne pouvoir se payer des soins en chirurgie. Les cas d'hydrocèles sont au cœur

de ces actions. Aussi, « la prise en charge des lymphoedèmes a été intégrée au paquet minimum d'activités des formations sanitaires pour pérenniser les acquis de la prise en charge », indique Dr Kwamy Togbey. « A travers tous les acteurs à tous les niveaux de la pyramide sanitaire, nous recensons et traitons les patients porteurs de gros pieds (lymphoedèmes) et référons les patients souffrant de grosses bourses (hydrocèles) vers les centres de chirurgie pour leur opération chirurgicale. L'auto-soins est également appris aux patients pour assurer une bonne hygiène de leurs gros pieds en vue de réduire la survenue de crises douloureuses et de surinfections », ajoute-t-il.

Parallèlement, les actions de lutte contre le paludisme, l'onchocercose et les vers intestinaux menées dans le pays contribueront au maintien des résultats acquis.

Zéro FL, zéro MTN

Même si on en parle de moins en moins, la FL n'est pas à négliger. Un moyen simple de prévention est d'éviter les piqûres de moustiques. Dr Kwamy Togbey recommande, « pour se protéger de la filariose lymphatique, il faut dormir sous moustiquaire imprégnée d'insecticide pour éviter les piqûres de moustiques ». Voilà donc une méthode simple qui peut éviter de grands maux. Globalement, en ce qui concerne sa lutte contre les MTN, le Togo a déjà éliminé, outre la FL, le ver de guinée (2011) et la maladie du sommeil (2020).

« La vision du pays est de se libérer du fardeau des MTN. Comme objectifs, il s'agit essentiellement d'éliminer d'ici à 2025 l'onchocercose surtout et également les autres MTN à chimiothérapie préventive (trachome, géo-helminthiases, et schistosomoses) ; d'éliminer la lèpre, de contrôler l'ulcère de Buruli et d'éradiquer le pian en ce qui concerne ces trois (03) MTN à prise en charge des cas (PCC) d'ici à 2030 », informe le coordonnateur du PNMTN.

Vivement que d'autres pays en Afrique viennent à bout de la FL et que les autres MTN puissent être éradiquées. Dans ce sens, Dr Kwamy Togbey encourage, « Il est possible d'éliminer la FL lorsque le traitement de masse est bien mené dans les districts endémiques ainsi que d'autres MTN ». Il en va du bien-être des populations.

Nadia Edodji



QF & ARF

QUITUS FISCAL & ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

#CQFS

A partir du 1^{er} janvier 2021, il est institué en plus du **quitus fiscal**, l'«**attestation de régularité fiscale**».




 Office Togolais des Recettes - OTR


 8201


 +228 90 99 41 01

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg

ACHETEZ & LISEZ DESORMAIS



SUR
MON KIOSK.com
www.monkiosk.com

sur le portail
 **Lome.com**
www.alome.com

WWW.TOGOMATIN.TG

Zoom sur le Togo qui qui impacte
brille et ose

Suivez notre actualité sur
whatsapp (Infos en DM)
www.togomatin.tg

 : @Togomatin1
 : Togomatin
 : instagram.com / togomatin
 : www.togomatin.tg

Débat

Je suis un maçon et je suis marié à ma femme il y a 5 ans déjà. Je travaillais un jour sur un chantier quand je devais prendre un appelle et par manque de control, je suis tombé du haut de l'etage. Ce qui m'a paralysé depuis 2 ans et je suis sur place. C'est par des traitements que mes bras ont eu vie. Mais mes pieds et mon appareil genital ne fonctionnent plus. Je ne peux plus rien faire. Je vois ces temps une haine sur les regards de ma femme car deux ans depuis je n'ai plus couché avec elle. Tous les traitements sont sans solution. Je la soupçonne déjà d'infidélité car elle prend des appels en cachette et ses manières de faire le demontrent. Devant nos enfants des fois elle me parle avec manque de respect et ça me fait honte. C'est bien vrai que c'est elle qui assume tout car je suis sur place sans boulot. Je suis dans ma propre maison.

Dois-je quitter pour aller rester au village pour ne pas mourir à cause de son infidélité ou bien la chasser de ma maison sachant bien que c'est elle qui subvient aux besoins de la maison?

Tu as un enfant qui vole. Tu l'emmènes chez le marabout qui te demande de payer 50.000 F.CFA pour le traiter.

Après avoir reçu la somme demandée et après avoir traité l'enfant, il te promet que ton enfant ne volera plus.

Arrivé à la maison, ton enfant te dit: "papa voici notre argent et le téléphone du marabout".

Quelle sera ta réaction?

Blagues

Quelle est la différence entre une femme et une copine ou maîtresse?

La femme c'est comme une télévision et la copine est comme un téléphone mobile.

À la maison vous regardez la télévision, mais quand vous sortez vous prenez votre téléphone.

Parfois vous profitez de la télé.

Mais la plupart du temps, vous jouez avec votre téléphone.

La télévision est presque gratuite pour la vie. Mais pour le téléphone, si vous ne payez pas, les services seront coupés.

La télévision est grande, encombrante et la plupart du temps vieille.

Mais le téléphone est mignon, mince, sinueux, portable et surtout remplaçable.

Les coûts opérationnels de la télévision sont souvent acceptables.

Mais pour le téléphone, c'est souvent élevé et exigeant.

La télé a une télécommande.

Mais le téléphone n'en a pas.

Plus important encore, le téléphone a une communication à double sens (vous parlez et écoutez)

Mais avec la TV, vous devez seulement écouter (que vous le vouliez ou pas) !!!

Enfin et surtout...!

Pourtant, les téléviseurs sont supérieurs parce que

Les téléviseurs n'ont pas de virus, mais les téléphones en ont souvent... !

Et les téléphones peuvent être facilement piratés ou volés.

Prends bien soin de ta télé.

Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

PHARMACIES DE GARDE (LOME) du 25 / 1 / au 01 / 2 / 2021

ETOILES	AV. N. MARCHE	22 21 88 47
SANTE	PRÉS DE NOPATO	70 44 91 37
KPEHENOU	BD H. - BOIGNY	22 21 32 24
ECLAIR	BÉ AHLIGO	96 80 09 06
ESPERANCE	AV F.J. STRAUSS	22 21 01 28
HOPITAL	FACE CHU-TOKOIN	22 20 08 08
GBOSSIME	GBOSSIMÉ	22 22 50 50
AMITIE	SOTED	22 21 74 47 70 25 02 57
ST PAUL	BD. JEAN PAUL IL	22 61 85 08
LE JOURDAIN	TOKOIN WUITI	22 61 56 14
HEDZRANAWÉ	HEDZRANAWÉ	22 26 49 64
KOUÉSSAN	KÉGUÉ	96 80 10 01 90 50 48 12
KLOKPE	TOGO 2000	96 80 10 03 90 53 60 52
J-MIMSHAK	HOUNTIGOMÉ	22 60 30 50
MAWULE	BÉ-KPOTA	70 45 91 86
MAELYS	BÉ KPOTA	70 44 86 79
CITE	BD. DU 30 AOUT	22 25 01 25
BESDA	ADIDOGOMÉ-AMÉNOPE	70 42 68 25
CONSEIL	CEG SAGBADO LOGOTÉ	93 10 92 92
EPIPHANIA	RUE DE LA PAMPA	96 80 10 04
POINT E	DJLDJOLÉ	90 37 45 96
VERTE	KLIKAMÉ	22 25 03 26 91 98 50 17
DELALI	CACAVÉLI	96 32 97 54
NATION	TOTSI	22 25 99 65 96 80 09 47
LAUS DEO	RTE DE LLÉO 2000	93 00 65 75
VITAFLORE	AGOÉ VAKPOSSITO	70 40 22 86
MAINA	AVÉDJIA	96 80 10 15
EL-SHAMMAH	AMADAHOMÉ	70 43 25 85
NABINE	SISE A AGOÉ ANOMÉ	98 97 97 96
M'BA	AGOÉ-LÉGBASSITO	70 27 81 81
ADONAI	AGOÉ-NYIVÉ	22 50 04 05
TAKOE	CAP ESSO DE ZONGO	96 80 09 77
ZONGO	TOGBLÉKOPÉ	99 99 22 39
EMMAUS	ROUTE MISSION TOVÉ	96 80 09 12
ABRAHAM	AGOÉ-LOGOPÉ	92 25 99 83
DENIS	AGOÉ KOVÉ	70 12 35 85
AMEN	MARCHÉ ADÉTIKOPÉ	197 18 02 02
ZOSSIME	ZOSSIMÉ	70 46 26 64
ST PHILIPPE	SANGUÉRA,	99 99 80 04
LA FLAMME D'AMOUR	AGODÉKÉ D	70 45 7014
LE DESTIN	BAGUIDA	70 41 15 41

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS	AGENCE DE COMMUNICATION
DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51) FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26	AG Partners: Sise à Cassablanca www.couleurafrique.com Larry Event Day (LED) Une agence évènementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
OPERATEURS TELEPHONIQUES	SUPERS MARCHES A LOME
MOOV :Tél. 22 20 13 20 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14	CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche) LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43
SANTE GENERALISTES	FRUITS ET LEGUMES
DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116 CLINIQUE UNIDIAL Siège social : Tokoin habitat Rue Akeita, Villa Jehovah-Rapha en face de la Direction Régionale des Affaires Sociales. 08 BP: 81476 / Tél: (00228) 93 97 20 20 / 22 20 88 05 E-mail: cliniqueunidial2015@gmail.com / Ste web: www.unidialtg.org	MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion) MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO) PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38
OU MANGER ET DORMIR A LOME?	DANSE ET COURS DE ZUMBA
HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » : Foréver; Tél: 90 17 03 30 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél : 22 61 30 63 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11	AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver; Tél: 90 17 03 30 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél : 90 15 39 87 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86
MUSCULATION ET MASSAGE	AVIATION
Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydro-);Tél: 90 24 10 72 GYM FIL «O»PARC (Agoè Nyivé); Tél : 22 35 18 28 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél : 22 71 49 70	AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Cinéma / Mission cinéma caraïbe

Des cinéastes togolais qui surprennent !

L'association Mission Cinéma Caraïbe s'inscrit durablement dans l'éducation à l'image pour la jeunesse. Suite à la 2ème compétition de films courts métrages, fiction et documentaire organisée par cette association, tenue du 21 au 28 janvier en France, deux films togolais ont été primés. Notamment, « Le champ des oubliés » du Togolais Komla Roger Gbekou et « Nana, Assenkankan » de la réalisatrice Sélom CRY.



Roger GBEKOU

La compétition « CinéVision Sud » est ouverte aux productions de courts métrages et de films d'écoles (Guadeloupe, Martinique, Guyane), qui complètent l'apprentissage aux métiers du cinéma. Cette compétition a enregistré une vingtaine de films venus de la France (Martinique, Guadeloupe, Guyane), du Rwanda, du Burkina Faso, de l'Inde, du Japon, de la Belgique, et du Togo. A l'issue de la compétition, deux cinéastes togolais

ont vu leurs efforts être couronnés de succès. Dans la catégorie « Courts métrages de fiction », le court métrage « Le Champ des oubliés » de Roger Gbekou a été sacré « Prix Mention Coup de Cœur 1 » du Jury. Et, dans la catégorie « Courts métrages Documentaires », le court métrage « Nana, Assenkankan » de Sélom CRY a été sacré « Prix du Meilleur Court métrage documentaire », offert par la chaîne de télévision CANAL 10.

Zoom sur les deux cinéastes togolais primés

Komla Roger Gbekou

Le jeune Komla Roger Gbekou n'est pourtant plus à présenter. Il fait partie des jeunes talentueux et dynamiques réalisateurs de son pays le Togo. Il a à son actif trois courts métrages, notamment « Viza », « Passport » et « Le champ des oubliés ». Il a représenté plusieurs fois le Togo dans les compétitions cinématographiques à l'instar du « Fespaco » au Burkina Faso, « Cinéma & Migrations » au Maroc, « Clap Ivoire » en Côte d'Ivoire, etc. Il faut dire que c'est son troisième court métrage « Le champ des oubliés » qui l'a révélé au grand public. Ecrit par le scénariste Kossi Avisse, « Le champ des oubliés » a été réalisé en juin 2019, et a raflé des Prix dans de nombreux festivals cinématographiques comme le « Clap Ivoire » en Côte d'Ivoire, « Les couleurs du court » en France entre autres. « Le champ des oubliés » de Roger Gbekou aborde sous un angle assez révélateur le fléau de la migration clandestine. D'après le synopsis, Mawugno, après plusieurs tentatives de gagner honnêtement sa vie, trouve un plan ingénieux pour lancer sa propre



Sélom Crys

compagnie.

Sélom Crys Mensah

Ayant plusieurs cordes à son arc, la Togolaise Sélom Crys Mensah ne s'ennuie visiblement pas. Sélom C. Mensah écrit depuis toujours. Après une maîtrise en histoire, spécialisation « Relations Internationales » et une formation en journalisme, elle exerce durant des années notamment pour Charlie Hebdo, Afrique Magazine, AFRIQUE ASIE Et ARIK.COM. Curieuse de tout, la jeune femme est aussi uneoureuse de l'art africain, de la photographie et du cinéma. Son premier court-métrage Parole Aux Femmes (PAF), présenté au BUSHMAN FILM FESTIVAL d'Abidjan (Côte d'Ivoire) en 2019, met en lumière des joies et blessures de

femmes, sous forme de balade poétique, tout en douceur et en sincérité. Depuis, elle a réalisé en 2020 le court-métrage « L'incroyable odyssée d'un jouet en plastique » (LOJEP), pour sensibiliser sur les dangers liés à la pollution plastique, et Nana, Assenkankan, un moyen-métrage documentaire sur nos grands-mères africaines.

Sélom Mensah est aussi la fondatrice de la COLONIE VERTE, Miadé Hihéa, une classe verte qui sensibilise sur l'écologie à l'endroit des enfants de 4 à 14 ans vivant au Togo. Elle a aussi un blog culturel (www.selomcrys.com) depuis deux (2) ans, qui promeut les belles initiatives et les talents africains.

Nadia Edodji

LIRE

« La recherche de l'absolu » de Honoré de Balzac, Ed Beq. Pp 47-49

« ...La crainte de déplaire un jour éveillait sa fierté, détruisait sa confiance et lui donnait le courage de garder au fond de son cœur ces premières félicités que les autres femmes aiment à publier par leurs manières, et dont elles se font une orgueilleuse parure. Plus l'amour la poussait vivement vers Balthazar, moins elle osait lui exprimer ses sentiments. Le geste, le regard, la réponse ou la demande qui, chez une jolie femme, sont des flatteries pour un homme, ne devenaient-elles pas en elle d'humiliantes

spéculations ? Une femme belle peut à son aise être elle-même, le monde lui fait toujours crédit d'une sottise ou d'une gaucherie, tandis qu'un seul regard arrête l'expression la plus magnifique sur les lèvres d'une femme laide, intimide ses yeux, augmente la mauvaise grâce de ses gestes, embarrasse son maintien. Ne sait-elle pas qu'à elle seule il est défendu de commettre des fautes, chacun lui refuse le don de les réparer, et d'ailleurs personne ne lui en fournit l'occasion. La nécessité d'être à chaque instant parfaite ne doit-elle pas éteindre les facultés, glacer leur exercice ?

Cette femme ne peut vivre que dans une atmosphère d'angélique indulgence. Où sont les cœurs d'où l'indulgence s'épanche sans se teindre d'une amère et blessante pitié ? Ces pensées auxquelles l'avait accoutumée l'horrible politesse du monde, et ces égards qui, plus cruels que des injures, aggravent les malheurs en les constatant, oppressaient mademoiselle de Temninck, lui causaient une gêne constante qui refoulait au fond de son âme les impressions les plus délicieuses, et frappaient de froideur son attitude, sa parole, son regard. Elle était amoureuse à la dérobée, n'osait avoir de

l'éloquence ou de la beauté que dans la solitude. Malheureuse au grand jour, elle aurait été ravissante s'il lui avait été permis de ne vivre qu'à la nuit. Souvent, pour éprouver cet amour et au risque de le perdre, elle dédaignait la parure qui pouvait sauver en partie ses défauts. Ses yeux d'espagnole fascinaient quand elle s'apercevait que Balthazar la trouvait belle en négligé. Néanmoins, la défiance lui gâtait les rares instants pendant lesquels elle se hasardait à se livrer au bonheur. Elle se demandait bientôt si Claës ne cherchait pas à l'épouser pour avoir au logis une esclave,

s'il n'avait pas quelques imperfections secrètes qui l'obligeaient à se contenter d'une pauvre fille disgraciée. Ces anxiétés perpétuelles donnaient parfois un prix inouï aux heures où elle croyait à la durée, à la sincérité d'un amour qui devait la venger du monde. Elle provoquait de délicates discussions en exagérant sa laideur, afin de pénétrer jusqu'au fond de la conscience de son amant, elle arrachait alors à Balthazar des vérités peu flatteuses ; mais elle aimait l'embarras où il se trouvait, quand elle l'avait amené à dire que ce qu'on aimait dans une femme était avant tout une belle âme... »

Participation des Éperviers A' au CHAN
Entre fierté, désillusion, déception et regrets

Pour la première de son histoire, le Togo s'est qualifié pour le Championnat d'Afrique des nations (CHAN) 2020 au Cameroun. Disputée en 2021 pour cause de coronavirus, la compétition a été l'occasion pour Abalo Dosseh et les Éperviers locaux de s'illustrer. L'illustration a tourné au vinaigre pour le Togo. Les portes des quarts de finale se sont fermées au nez des Éperviers A' dans un scénario contre toute attente. Le parcours du Togo au CHAN dans le groupe C aux côtés du Maroc, de l'Ouganda et du Rwanda, est rentré dans les annales de football.



Les Éperviers locaux au CHAN

Maroc vs Togo, la défaite étriquée
Pour leur entrée en lice dans CHAN, les Éperviers locaux du Togo ont battu les ailes face aux Lions de l'Atlas locaux du Maroc le 18 janvier 2021 au stade de la Réunification de Douala (Cameroun). Le Togo a perdu sur le score étriqué d'un but à zéro.

Si la faute très évidente dans la surface togolaise commise par Moubarack Issifou sur Soufiane Rahimi (10e minute) n'a pas été sifflée, celle moins évidente de Amekoudji Kokou Dodzi sur Hadraf (23e minute) a été par contre sifflée penalty. Le dossard 5 marocain Y. Jabrane a pris en contre-pied le gardien togolais Aigba Abdoul-Moubarack (27e minute) : 1-0 pour le Maroc, score à la pause.
De retour des citrons, les hommes d'Abalo Dosseh se sont montrés plus offensifs face à une défense marocaine prenable. A la 83e minute, les Éperviers auront pu bénéficier d'un penalty après que Richard Nane a été clairement fauché. Hélas ! l'arbitre reste muet.
Les entrées de Ahoro Kparo Jarry et de Ouro-Agoro Ismaël ne changeront pas grand-chose. Les Éperviers locaux perdent donc face aux Lions de l'Atlas, champions en titre. Les Éperviers locaux du Togo ont perdu les armes

à la main. Il ont fait une bonne impression avec une discipline tactique apparente du 4-2-3-1.

Ouganda 1-2 Togo : une première victoire historique et rassurante
Historique ! Telle a été la prestation des Éperviers locaux du Togo le 22 janvier 2021 face aux Crânes locaux de l'Ouganda. Pour cette deuxième journée du CHAN dans le groupe C, le Togo a remporté (2-1) la rencontre face à l'Ouganda. Une première victoire pour une première participation pour les Togolais. Les Éperviers togolais ont picoté les Crânes des Ougandais. Privés de leur sélectionneur principal, Abalo Dosseh, testé positif au coronavirus, les Éperviers locaux ont fait preuve d'abnégation et de discipline.

Même si la première mi-temps a été stérile en but, elle a été riche en occasion avec la titularisation à la pointe de Ismaël Agoro tonitruant. 5 tirs 2 cadrés pour le Togo et 5 tirs zéro cadré pour l'Ouganda, les deux formations sont rentrées aux vestiaires dos à dos (0-0). La deuxième période a été riche en buts et en renversement avec des Éperviers locaux sacrément déterminés. Sur une tête décroisée légèrement déviée, Tchatakora Abdoul-Samiou marque le but historique du

Togo au CHAN : 1-0 pour le Togo.
Alors que le Togo bouillait de joie, Kyeyune, entré en jeu, a refroidi les ardeurs avec un tir surpuissant



Abalo Dosseh, sélectionneur des Éperviers locaux

à la 50e minute : 1-1 pour l'Ouganda. A la 57e minute, Richard Nane a pris exemple sur Kyeyune en surprenant la défense ougandaise sur une frappe fouettée du gauche : 2-1 pour le Togo.
Les Éperviers ont tenu leur avance jusqu'au bout et arraché brillamment et de haute lutte trois précieux

points. Le Togo qui la 4e place et s'est hissé à la deuxième place avec 3 points derrière le Maroc premier du group avec 4 points.

Togo-Rwanda : désillusion !
Alors qu'un match nul suffirait pour se qualifier pour les quarts de finale, les Éperviers se sont sérieusement fait piquer par les Guêpes du Rwanda (3-2) lors de la troisième journée ce mardi 26 janvier 2021.
La première période a dessiné la rencontre. Sur une passe, Tchatakora Abdoul-Sémiou trouve en profondeur Richard Nane qui la transforme en but (38e minute) sans trembler : 1-0 pour le Togo. Alors que les Éperviers géraient cette avance, le Rwanda remet les pendules (45e

transforme en but (58e minute) la percussion à cheval de son équipier Ouro-Agoro Ismail : 2-1 pour le Togo. Le temps pour les Togolais de jubiler, le capitaine rwandais, Jacques Tuyisenge égalise (60e minute) deux minutes après sur une tête : 2 buts partout.
Les hommes du sélectionneur Vincent Mashami, galvanisés par ce but égalisateur, récidivent et corsent l'addition à la 66e minute grâce au nouvel entrant Ernest Sugira qui s'est joué de l'axe togolais avant de crucifier le gardien togolais : 3-2 pour le Rwanda.
Les tentatives d'Akoro Bilal, de Tchatakora Abdoul-Sémiou, d'Ouro-Agoro Ismail, ne changeront rien au score. Le Togo est donc éliminé du CHAN pour sa première et historique participation. Le Rwanda et le Maroc tombeur de l'Ouganda (4-2) sont les deux qualifiés du groupe C

minute) à l'heure grâce à Olivier Niyonzima sur une tête qui trompe le gardien togolais, Aigba Abdoul-Moubarack, spectateur et passif sur l'action : 1-1 score à la pause.
La deuxième partie a été riche en renversement. Entrée en jeu en remplacement de Moïse Adjahli, Akoro Bilal

pour les quarts de finale. Les Éperviers A' avaient-il les capacités de se qualifier? Ont-ils été dans une suffisance? Les staff a-t-il été en faute? Quoi qu'il en soit, tant de leçons sont à tirer de cette disqualification qui pouvait être évitée.

Attipoe Edem Kodjo



Rentrée 2021 UPF-Togo

Le nouveau code de la presse passé au crible par un panel de haut niveau

La section togolaise de l'Union de la presse francophone (UPF-Togo) a organisé vendredi dernier à Lomé, un panel de haut niveau sur le thème : «Togo : les spécificités du nouveau code de la presse». L'activité se situe dans le cadre de la rentrée 2021 de l'UPF-Togo. Ce fut l'occasion pour les journalistes de se familiariser avec le code de la presse dont les modifications ont été adoptées le 7 janvier 2020.

Le panel était composé comme suit : maître Koffi Sylvain Mensah Attoh, avocat au barreau du Togo, coordonnateur du panel Watch ; Dr Anoumou Amekudji, journaliste, enseignant-chercheur à l'ISICA-UL ; Dr Saibou Mikaila Abass, journaliste-sociologue et consultant en communication ; Babaka Badjibassa Casimir, rapporteur de la Haac. Selon maître Sylvain Mensah Attoh, « si la presse respire bien, la démocratie sent bon et la société s'épanouit mieux ». Le juriste est revenu sur les insuffisances du nouveau code de la presse. Et comme pour lui répondre, Babaka Badjibassa déclare : « le texte n'est pas figé. Comme par le passé, des améliorations pourraient intervenir à

l'avenir ». Des personnalités de haut rang présentes à la rencontre pensent qu'il faut déjà arriver à appliquer ce qui est mis à la disposition de la corporation des journalistes. Mais, cela ne pourra pas se faire sans une bonne connaissance du texte. « Pour pouvoir respecter les règles, il faut les connaître. Or, on a l'impression que dans notre pays, les règles que nous nous sommes données, ne sont pas souvent connues par les destinataires », affirme le ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, le professeur Akodah Ayéwouadan. Même si les alinéas 2 et 3 de l'article 17 du code de la presse ouvrent la voie



Les panélistes

à d'autres possibilités de devenir journaliste, le Dr Anoumou Amekudji met plus l'accent sur la formation dans une école de journalisme, ce que consacre l'alinéa 1. Les panélistes pensent qu'il faut dans les mois à venir organiser d'autres exercices de ce genre. Comme l'a si bien dit le président de l'UPF-Togo,

Loïc Lawson, « face à la pandémie du coronavirus et des récents événements touchant la presse togolaise et qui inquiètent, il convient de mener des réflexions ». Les débats ont été par moment houleux et les invités ont encouragé les journalistes à plus de professionnalisme. « Il n'y a pas de maison sans règles, et la liberté, c'est le

respect des règles que l'on s'est donné », a déclaré Fortuné Assogba, président de l'UPF-Bénin. Il a partagé l'expérience du Bénin dont plusieurs aspects devraient orienter les journalistes togolais. Par exemple, chez eux, il n'y a qu'une seule organisation de patrons et une seule organisation de journalistes.

Edem Dadzie

Ingénierie

Marius Bagny réélu président du Conseil d'administration de l'APD-ENSI

Marius Bagny a encore une fois reçu le quitus de ses pairs ingénieurs pour diriger l'Association des professionnels diplômés de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de l'Université de Lomé (APD-ENSI). C'était au cours d'une Assemblée ordinaire qui s'est tenue le samedi 30 janvier 2021 à Lomé.



Plusieurs points étaient à l'ordre du jour de cette Assemblée qui a vu la présence de plusieurs membres de l'association. En gros, il s'agissait, en plus

d'élire un nouveau bureau, d'adopter les différents rapports produits par le bureau sortant. La réforme de l'enseignement des

sciences et de l'ingénierie au Togo annoncée par les autorités, qui consistera en une fusion de l'ENSI, avec le Centre informatique et de calcul (CIC) et certaines

filiales de la Faculté des Sciences (FDS) de l'Université de Lomé était également à l'ordre du jour. Un débat a été tenu lors de l'AG. Ce débat a accouché d'une résolution sur la base de laquelle les ingénieurs diplômés de l'ENSI feront des propositions aux autorités. « Nous nous sommes penchés sur nos contributions et propositions pour la réussite de cette réforme dans l'intérêt des sciences et de l'ingénierie, mais aussi dans l'intérêt de

notre pays et pour son développement », a déclaré M. Marius Bagny. Portée sur les fonts baptismaux le 7 avril 2007, l'APD-ENSI s'est fixé comme objectif, l'épanouissement des ingénieurs, techniciens supérieurs, et professionnels diplômés de l'ENSI en leur offrant un cadre d'échange d'expériences et des moyens de développer des aptitudes professionnelles, le sens de responsabilité sociale et l'esprit d'innovation et du progrès.

La rédaction

ACHETEZ & LISEZ désormais

Logomatin

sur **KIOSK.com** ou sur le portail **Lome.com**

www.monkiosk.com **www.alome.com**

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU NUMÉRO DE JEUNE AFRIQUE



COVID-19 Quel vaccin pour l'Afrique (et quand)?

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
et en édition digitale pour seulement

1€

www.jeuneafrique.com

